

elisa - asile

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

Aux côtés des requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s depuis près de 40 ans

ASSOCIATION elisa-asile

Rue des Savoises 15

info@elisa.ch

www.elisa.ch

022 733 37 57



MOT DU COMITÉ

Cher·e·s membres, cher·e·s ami·e·s de l'association, cher·e·s partenaires,

Nous fêtons cette année la première bougie de notre nouveau projet "Réunir", qui accompagne les familles séparées par l'exil dans leur processus de regroupement. Les résultats obtenus dépassent nos espérances, démontrant l'importance et l'impact de ce programme pour les familles concernées. Grâce à "Réunir", de nombreuses familles ont pu se retrouver et reconstruire ensemble un avenir plus serein.

Le comité tient également à saluer le travail impressionnant de l'équipe, qui a su fournir une aide juridique gratuite et de grande qualité, alors même qu'elle faisait face à des défis toujours plus grands dans le domaine complexe et exigeant de l'asile et dans des circonstances économiques difficiles.

Nous adressons également nos remerciements les plus sincères à nos donatrices et donateurs, bénévoles, et à tout·e·s celles et ceux qui croient en notre mission. Votre générosité et votre soutien sont essentiels à la poursuite de notre travail. Ensemble, nous continuerons à défendre les droits des personnes réfugiées et à promouvoir leur intégration et leur bien-être dans notre société.

Enfin, nous tenons à exprimer notre profonde solidarité envers toutes les personnes en situation d'exil. Votre courage et votre résilience face à des épreuves inimaginables nous inspirent quotidiennement et renforcent notre engagement à vos côtés.

Pour le comité,

Mathias Buhler, Président



2023 EN QUELQUES MOMENTS

JANVIER	Opinion commune avec CSP, Eper et Vivre Ensemble sur les mesures d'urgences
MARS	Refonte du site www.elisa.ch avec des traductions dans les principales langues des personnes suivies par elisa-asile
MAI	Ouverture d'un bureau en ville de Genève et Assemblée Générale ordinaire
JUIN	Race for Gift
AOÛT	Témoignage de familles suivies à elisa-asile au Courrier
SEPTEMBRE	Formation sur le regroupement familial financé par le BIC
OCTOBRE	Soirée de soutien au Bateau Genève et début de la campagne aidez-nous à aider
NOVEMBRE	Atelier pour parents de regroupement familial organisé avec Save the Children

L'ÉQUIPE D'ELISA-ASILE EN 2023

LES MEMBRES DU COMITÉ

Mathias Buhler - Président, Jack Kazanji - Trésorier, Pamela Capizzi, Bénédicte De Moerloose, Chiara Gabriele, Andres Martinez, Stéphanie Pasteur, Barbara Steiner

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Marine Zurbuchen - Directrice, Sarah Vincent - Juriste, Hakim Mastour - Administrateur, Juilie Seguin, Najma Hussein, David Pittier - Stagiaires juridiques, Layal Belkacemi - Stagiaire

LES BÉNÉVOLES JURIDIQUES ET ADMINISTRATIFS

Ana Bela Rodrigues, Denise Da Veiga Alves, Tara Moeinian, Dounia Boussalia, Cristiano Giovanni, Claudia Borba Stutz, Alexandra Krammer, Mokhles Attalah, Carla Edenelbos, Anaïs Blanchard, Anna Da Silva Queta, Hélène Busché, Manuelle Zibung, Sophie Janin

LE CONSEIL CONSULTATIF

Michel Ottet, Maryelle Budry, Meriam Mastour, Léonard Micheli-Jeannet, Zlata Salihbegovic, Françoise Schenk-Grottret, Manuelle Zibung



MISSION

Depuis bientôt quarante ans, l'association elisa-asile s'engage à défendre le droit d'asile, conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugié·e·s.

Créée en 1986 et reconnue d'utilité publique, sans couleur politique ni religieuse, l'association a pour mission d'assurer aux réfugié·e·s un accès à des conseils juridiques gratuits spécialisés en matière d'asile et une défense effective dans le cadre de leur procédure d'asile, leur garantissant ainsi le droit à une procédure équitable.

elisa-asile sensibilise également la société civile à la thématique de l'asile et des réfugié·e·s.

VALEURS

ENGAGEMENT	Nos employé·e·s et nos bénévoles font preuve d'un engagement sans faille en faveur de nos bénéficiaires
JUSTICE	Elisa-asile se bat pour la justice et pour le respect des droits fondamentaux de tout être humain
RESPECT	Le respect de chacun·e dans sa diversité est essentiel
DIGNITÉ	La dignité de toute personne est au coeur de notre action
SOLIDARITÉ	Elisa - Asile déploie ses activités pour les personnes les plus vulnérables



ACTIVITÉS ET PROJETS

1. CONSEIL ET DÉFENSE JURIDIQUE

En tant que bureau de consultation juridique actif sur le Canton de Genève, elisa-asile donne des conseils juridiques gratuits aux requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s. Lorsque cela touche au droit d'asile et que cela s'avère nécessaire, elisa-asile leur offre également une défense juridique et les représente devant les autorités.

QUELQUES CHIFFRES DE 2023

- 76 permanences juridiques ouvertes
- 628 personnes reçues et conseillées dont 263 nouveaux dossiers
- 1358 entretiens menés avec les requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s
- 103 requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s représenté·e·s
- 1015 courriers, courriels et actes juridiques rédigés et envoyés
- 12 adultes et 21 enfants ont pu rejoindre leur famille en Suisse
- 2 formations sur le regroupement familial

Permanences juridique

L'association elisa-asile accueille, lors de ses deux permanences hebdomadaires, les requérant·e·s d'asile et réfugié·e·s pour répondre à toute question liée à l'asile et au regroupement familial.

Les bénéficiaires se présentent à l'heure de la permanence, sans prise de rendez-vous préalable. Ils sont reçus dans l'ordre d'arrivée par des juristes professionnelles, assistées de bénévoles juridiques.



Des jolies victoires juridiques d'elisa-asile :

• UNE FAMILLE SYRIENNE RÉUNIE

Monsieur O. s'est marié en Syrie avec sa femme. De cette union sont nés quatre enfants. Notre mandant a été contraint de fuir la Syrie seul, un tel périple étant trop risqué pour son épouse et ses jeunes enfants.

Arrivé en Suisse en 2020, Monsieur dépose une demande d'asile. L'admission provisoire lui est octroyée. Son premier objectif est d'être réuni dès que possible avec son épouse et ses quatre enfants mineurs qui vivent dans une situation précaire et extrêmement dangereuse en Syrie.

Il prend rapidement contact avec les juristes d'elisa-asile qui lui expliquent les conditions du regroupement familial. Titulaire d'un permis F pour étranger, notre mandant doit être indépendant financièrement et respecter le délai d'attente de trois ans. Très inquiet de devoir attendre un délai aussi long, il envisage le dépôt d'une demande de visa humanitaire. Contactée par la juriste en charge du dossier, la Croix-rouge estime que les chances de succès sont quasiment nulles.

De forts combats ont lieu dans la région syrienne où habitent son épouse et ses enfants. A cause de cela, il perd tout contact avec eux durant plusieurs jours. La dégradation de la situation inquiète fortement notre mandant. Malgré tout cela, il continue à suivre ses cours de français en vue de rapidement s'intégrer en Suisse. Grâce à ses efforts sans relâche, notre mandant trouve un emploi stable qui lui permet d'être indépendant financièrement. C'est ainsi que la juriste d'elisa-asile dépose une demande de regroupement familial qui est acceptée cinq mois plus tard.

Le soutien ne s'arrête pas là, car quitter la Syrie et entrer en Suisse via le Liban s'avère être un cauchemar administratif. Avec la précieuse collaboration de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), elisa-asile soutien la famille à pouvoir quitter la Syrie et arriver en Suisse en toute sécurité. Une famille séparée depuis de nombreuses années a finalement pu être réunie.

• UN DÉBOUTÉ SRI LANKAIS SE VOIT OCTROYER UNE ADMIS- SION PROVISOIRE

Originaire du Sri Lanka, Monsieur R. fait l'objet d'une décision de renvoi. Monsieur prend contact avec notre association durant la période de Covid-2019. La juriste d'elisa-asile s'entretient régulièrement avec Monsieur afin de récolter toutes les informations nécessaires en vue du dépôt d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF). Emprisonné et torturé dans son pays d'origine, un suivi psychiatrique a été mis en place. La juriste invoque la vulnérabilité de notre mandant et demande au TAF



de reconnaître sa qualité de réfugié. De plus, la juriste prend contact avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour attester de la détention dont il a fait l'objet au Sri Lanka et l'envoie au Tribunal administratif fédéral. Deux ans plus tard, l'autorité judiciaire admet le recours et renvoie la cause au SEM pour instruction complémentaire. Le SEM conclut finalement que le renvoi est inexigible et octroie l'admission provisoire à notre mandant en 2023.

- **UN TRAVAIL MINUTIEUX POUR DÉMONTRER LA PERSÉCUTION EN TURQUIE**

Courant de l'année 2020, Monsieur C., ressortissant turc, s'adresse aux juristes d'elisa-asile après avoir entrepris ses auditions sur l'asile. Il présente une décision négative d'asile du SEM avec décision de renvoi. Les juristes d'elisa-asile forment recours contre cette décision, malgré le fait que le dossier n'est pas très solide à ce moment-là.

Débutent alors la récolte de plusieurs pièces pouvant démontrer que Monsieur C. est recherché par le gouvernement turc dans son pays d'origine. Après moult échanges avec divers acteurs sur le terrain, les juristes d'elisa-asile arrivent enfin à mettre les mains sur un mandat d'arrêt turc émis à l'encontre de Monsieur C. ainsi qu'à motiver de manière circonstanciée toutes les activités politiques entreprises en Suisse en faveur de l'association centre démocratique kurde.

Après trois ans d'enquête sur plusieurs fronts, le dossier auprès du Tribunal administratif fédéral gagne en épaisseur, au point où le Tribunal administratif fédéral se voit contraint de demander au SEM s'il souhaite maintenir la décision négative au vu des preuves nouvelles. Le SEM octroie le permis F réfugié à Monsieur C., considérant que le renvoi est illégitime. Les juristes d'elisa-asile persistent dans leur combat pour obtenir un permis B, l'affaire est encore pendante devant les instances fédérales.



2. PROJET RÉUNIR

En novembre 2022, elisa-asile a lancé le projet «Réunir», projet pilote d'une durée de trois ans. Dans ce cadre, elle conseille et accompagne de manière globale les personnes étrangères à Genève, notamment celles issues du domaine de l'asile, tout au long de leur processus de regroupement familial, afin que ces dernières soient réunies avec leur famille dans les meilleurs délais et conditions.

Cet accompagnement offre un suivi autant juridique et administratif que psychologique et social en collaboration avec les acteurs et actrices du réseau genevois et suisse.

CONTEXTE

En Suisse, les personnes étrangères, notamment celles issues du domaine de l'asile souhaitant faire une demande de regroupement familial, sont confrontées à de multiples difficultés (d'ordre juridique, administratif, social et psychologique) et démarches à entreprendre. Par manque d'information ou d'accompagnement, leur demande n'aboutit que trop rarement.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Améliorer l'accès, le respect et la réalisation du droit au regroupement familial pour les personnes étrangères, notamment celles issues du domaine de l'asile, dans le respect de leurs droits fondamentaux et dans celui de l'intérêt supérieur de l'enfant.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Proposer à plusieurs familles à Genève un accompagnement global dans leur processus de regroupement familial
- Proposer des formations sur le regroupement familial aux entités professionnelles intéressées à se former sur la question du regroupement familial
- Sensibiliser et informer la population genevoise aux problématiques du regroupement familial

BÉNÉFICIAIRES

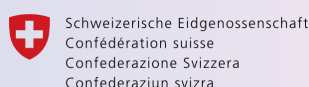
- Personnes étrangères, notamment celles issues du domaine de l'asile en Suisse et souhaitant être réunies avec leur famille se trouvant à l'étranger
- Entités professionnelles genevoises intéressées à se former sur la question du regroupement familial
- Population genevoise dans son ensemble

RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Au cours de la première année du projet, nous avons déjà accepté 39 mandats liés à ce projet. Cela a conduit à la venue de 33 personnes en Suisse, dont 21 enfants.

Nous avons mené une enquête auprès de nos mandant.e.s pour évaluer leur satisfaction à l'égard de notre travail. Selon nos premiers résultats, il semble que dans l'ensemble, les bénéficiaires sont très satisfaits du travail de l'association. 15 personnes ont répondu être très satisfaites et 10 satisfaites. Nous avons également reçu 1 réponse indiquant une insatisfaction et 1 réponse neutre. Sur les 27 personnes interrogées, 22 expriment une perception plus positive de leur processus de regroupement familial depuis leur adhésion au projet. Cependant, les 5 autres personnes ayant répondu négativement justifient leur réponse en critiquant la longue attente du traitement de leur demande par les autorités suisses. 70% des mandants perçoivent une avancée significative dans leur processus de regroupement familial.

Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des bénéficiaires par les acteur.ice.s du réseau genevois, nous avons organisé des formations pour les professionnel.le.s du réseau à la fin du mois d'octobre et au cours du mois de novembre. Ces professionnel.le.s comprenaient des assistant.e.s sociaux, des juristes, des psychologues, et d'autres acteur.ice du réseaux socio-sanitaire genevois. Les objectifs fixés pour la première année ont ainsi été atteints, démontrant efficacement le besoin existant.



3. SENSIBILISATION ET PLAIDOYER

En parallèle à nos activités juridiques, nous avons également pour but de sensibiliser la population à la thématique de l'asile.

Pour cela, nous organisons des événements, nous relayons des informations sur nos réseaux sociaux et prenons position sur certains sujets. Dernièrement, nous avons également davantage recouru aux médias pour dénoncer certaines situations.

Nous faisons partie de la Coordination asile Genève, qui est un groupement d'associations genevoises actives dans le domaine de l'asile se réunissant bi-mensuellement. Dans ce cadre, nous avons mené plusieurs actions en faveur des jeunes déboutés à Genève. Nous faisons également partie de la COPERA (Conférence romande des collaborateurs de permanences pour requérants). Nous nous réunissons tous les deux mois avec tous les bureaux de consultation juridique pour requérant.e.s d'asile de Suisse romande. Nous échangeons sur nos pratiques et discutons de certaines thématiques.

Grâce au projet Réunir et à l'expertise qu'il a apportée, nous avons commencé à nous positionner de plus en plus comme des experts dans ce domaine et à mener un travail de sensibilisation sur cette thématique. Nous avons ainsi pu organiser deux formations sur ce thème cette année et nous avons établi un réseau de partenaires, notamment avec La Roseraie, la Croix-Rouge Suisse, l'OIM, et le HCR. De plus, nous avons intégré le groupe de travail sur le regroupement familial à Genève.

ON PARLE DE NOUS

REVUE DE PRESSE 2023

Dans les ambassades suisses à l'étranger, des obstacles rendent le regroupement familial très difficile

L'asile, un parcours du combattant

de SOPHIE DUPONT

Migration Le regroupement familial. Ce terme cache bien souvent un parcours complexe et épuisant vécu par les familles de divers pays qui y recourent. Elles se confrontent à un labyrinthe administratif avant que parents et enfants soient réunis en Suisse.

C'est le cas de Zahra*, qui a rejoint son mari en Suisse en début d'année, depuis l'Afghanistan, avec leurs quatre enfants. La famille a dépensé plus de 10 000 francs en démarches administratives, qui ont duré un an et demi. Le mari de Zahra répondait pourtant à toutes les conditions pour faire venir ses proches.

Yousuf*, son beau-frère, fait diffuser sur son téléphone les dizaines de documents qui ont mille à dix ans, puisement, dans un pays qui vit une insécurité totale depuis la prise de pouvoir des talibans, en août 2021. Passeports, certificats de mariage, attestations de résidence de Zahra, mais aussi de ses parents, sont tous datés de plusieurs années. Chaque dossier, dont certains doivent être traduits, a un coût. «Certains documents exigés, comme

les attestations de domicile, n'existent pas en Afghanistan et ils ont été extrêmement compliqués à obtenir», explique le mari, qui aide la famille à effectuer les démarches. Dans la Suisse suisse, avant que tous les documents soient validés par le Ministère des affaires étrangères... du régime des talibans n'a été reconnu.

Caïdiers difficiles «C'est à travers toutes les attestations reçues, la famille a dû déposer des documents», raconte Zahra.



Ambassade de Suisse à Islamabad, au Pakistan, se trouve dans un quartier hautement sécurisé, difficile d'accès. Keystone/Anadolu

«Les ambassades ne disposent pas de marge de manœuvre»

Pierre-Alain Bishberger

compte les instructions des services cantonaux, d'une part de l'état civil. «Les ambassades n'ont pas de compétences en matière de décisions et ne disposent pas de marge de manœuvre», assure Pierre-Alain Bishberger, porte-parole.

Pourquoi les ressortissants d'Afghanistan doivent-ils fournir autant d'attestations? Certains documents demandés en vue du regroupement familial peuvent être spécifiques à un pays et dépendent également de la situation personnelle des demandeurs, explique le DRAE. L'Afghanistan fait aussi partie des pays où le risque de falsification est considéré comme élevé. La représentation suisse charge alors une personne de confiance de faire des investigations, pour contrôler l'authenticité des documents et leur validité juridique.

«La garantie de confiance est aussi amenée à examiner le contexte social à interroger les parents proches ou des entités tierces (hôpitaux, écoles, service de l'habitat...». Il est dans ce cas utile de fournir des informations complémentaires sur les membres de la famille. Tous les frais de vérification de l'authenticité sont à la charge des personnes concernées, précise Pierre-Alain Bishberger.

Le dossier est finalement validé en janvier 2023. Yousuf, qui a accompagné ses proches dans ses démarches, se dit choqué par le processus. «Beaucoup d'Alghams viennent me demander des renseignements pour le regroupement familial. Quand je leur explique ce que nous avons traversé, ils abandonnent. Ils ont eu peur, toutes mes économies y sont passées», raconte-t-il.

«Risque de falsification» Interpellé, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) affirme que les ambassades agissent conformément aux directives énoncées par des départements fédéraux et cantonaux, et qu'il n'existe aucune

démarches sont faciles. Pour d'autres, les obstacles administratifs sont énormes», observe Sarah Vincent, juriste à l'ambassade eliso-alle, qui a lancé un programme spécial dans le regroupement familial.

«Le risque de falsification» Interpellé, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) affirme que les ambassades agissent conformément aux directives énoncées par des départements fédéraux et cantonaux, et qu'il n'existe aucune

démarches sont faciles. Pour d'autres, les obstacles administratifs sont énormes», observe Sarah Vincent, juriste à l'ambassade eliso-alle, qui a lancé un programme spécial dans le regroupement familial.

LE COURRIER
20 JANVIER 2023

FOCUS
3

Dans les ambassades suisses à l'étranger, des obstacles administratifs rendent le regroupement familial très difficile, pour des personnes qui y ont pourtant droit

FAMILLES MALMENÉES

de SOPHIE DUPONT

Ambassade «Les familles de demandeurs de regroupement familial qui ont droit au regroupement familial sont confrontées à un labyrinthe administratif avant que parents et enfants soient réunis en Suisse», raconte Zahra, qui a rejoint son mari en Suisse en début d'année, depuis l'Afghanistan, avec leurs quatre enfants. La famille a dépensé plus de 10 000 francs en démarches administratives, qui ont duré un an et demi. Le mari de Zahra répondait pourtant à toutes les conditions pour faire venir ses proches.

Yousuf*, son beau-frère, fait diffuser sur son téléphone les dizaines de documents qui ont mille à dix ans, puisement, dans un pays qui vit une insécurité totale depuis la prise de pouvoir des talibans, en août 2021. Passeports, certificats de mariage, attestations de résidence de Zahra, mais aussi de ses parents, sont tous datés de plusieurs années. Chaque dossier, dont certains doivent être traduits, a un coût. «Certains documents exigés, comme les attestations de domicile, n'existent pas en Afghanistan et ils ont été extrêmement compliqués à obtenir», explique le mari, qui aide la famille à effectuer les démarches. Dans la Suisse suisse, avant que tous les documents soient validés par le Ministère des affaires étrangères... du régime des talibans n'a été reconnu.

Caïdiers difficiles «C'est à travers toutes les attestations reçues, la famille a dû déposer des documents», raconte Zahra.

«Risque de falsification» Interpellé, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) affirme que les ambassades agissent conformément aux directives énoncées par des départements fédéraux et cantonaux, et qu'il n'existe aucune



Des familles malmenées dans le processus administratif pour rejoindre la Suisse. (Illustration: J. L. / Ansa)

«LES AMBASSADES N'ONT PAS DE MARGE DE MANŒUVRE»

«La garantie de confiance est aussi amenée à examiner le contexte social à interroger les parents proches ou des entités tierces (hôpitaux, écoles, service de l'habitat...». Il est dans ce cas utile de fournir des informations complémentaires sur les membres de la famille. Tous les frais de vérification de l'authenticité sont à la charge des personnes concernées, précise Pierre-Alain Bishberger.

Le dossier est finalement validé en janvier 2023. Yousuf, qui a accompagné ses proches dans ses démarches, se dit choqué par le processus. «Beaucoup d'Alghams viennent me demander des renseignements pour le regroupement familial. Quand je leur explique ce que nous avons traversé, ils abandonnent. Ils ont eu peur, toutes mes économies y sont passées», raconte-t-il.

«Risque de falsification» Interpellé, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) affirme que les ambassades agissent conformément aux directives énoncées par des départements fédéraux et cantonaux, et qu'il n'existe aucune

Certains documents demandés en vue du regroupement familial peuvent être spécifiques à un pays.

INTÉGRATION

LE REGROUPEMENT FAMILIAL, UNE QUESTION VITALE

Si tu accueilles un être humain, tu l'accueilles tout entier, c'est-à-dire avec l'ensemble de ses droits fondamentaux. Comme tu ne dirais pas à quelqu'un: «Bon d'accord, je t'accueille chez moi, mais seulement si tu te coupes la jambe», tu ne vas pas dire à une personne de renoncer à son droit à vivre en famille. Or, le droit à la vie familiale fait partie des droits fondamentaux. Pouvez-vous vous imaginer être contraint de fuir votre pays sans vos enfants et ne pas pouvoir être réunis? Ou l'être seulement après de longues années d'attente et de lutte?

C'est à cette injustice que l'association elisa-asile est confrontée quotidiennement dans son travail de spécialiste en matière de regroupement familial pour les personnes issues du domaine de l'asile. Lorsqu'une personne obtient le permis B réfugié au terme de sa procédure, elle a un droit immédiat au regroupement familial (art. 51 LAsi). Tel n'est pas le cas des personnes titulaires d'un permis F (appelé «admission provisoire»). Nous soutenons que ces dernières devraient se voir appliquer des conditions de regroupement familial équivalentes à celles prévalant pour les réfugiés.

Lorsqu'un permis F est octroyé à la suite d'une demande d'asile, c'est parce que le retour dans le pays d'origine est illégitime, impossible ou insupportable. Le besoin de protection internationale est reconnu et la Suisse violerait de nombreuses dispositions internationales en renvoyant ces personnes. Nous ne sommes pas dans une configuration où elles sont venues en Suisse pour leur convenance, mais pour sauver leur vie.

Actuellement, les personnes au bénéfice d'un permis F doivent attendre trois longues années avant de pouvoir déposer une demande de regroupement familial. Ensuite, elle devront justifier d'un salaire leur permettant de subvenir aux

besoins de toute la famille et d'un logement suffisamment grand.

De fait, la majorité des personnes admises «provisoirement» finissent par rester durablement en Suisse. Alors que les parcours d'intégration de ces dernières est actuellement souvent difficile, il est démontré que le fait d'être réuni avec sa famille permet de pouvoir mieux s'intégrer et contribuer à son pays d'accueil. Un récent rapport établi par la Croix-Rouge Suisse l'atteste!

«Si j'avais su que je ne pourrais pas faire venir mes enfants, j'aurais préféré mourir sous les bombes avec eux.» Voici ce qu'un père de quatre enfants a répondu quand il lui

Depuis novembre 2022, elisa-asile a lancé le projet «Réunir». Dans ce cadre, elle conseille et accompagne de manière globale les personnes étrangères à Genève, notamment celles issues du domaine de l'asile, tout au long de leur processus de regroupement familial, afin que ces dernières soient réunies avec leur famille dans les meilleurs délais et conditions. Cet accompagnement offre un suivi autant juridique qu'administratif que psychologique et social en collaboration avec les acteurs et actrices du réseau genevois.

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

MARDI 31 JANVIER 2023

N°101 - 152^e année / Semaine Fr. 3-20 / Samedi Fr. 4-20

JA 1701 Firenze

Le renvoi de demandeurs d'asile sri lankais continue en Suisse, alors que la sécurité n'est pas assurée

Renvoyé malgré le risque de torture

MALTRAITANCE En Suisse depuis 2016, Thasindu risque un retour forcé au Sri Lanka d'un jour à l'autre. Ses avocats ont déposé une requête auprès du Conseil d'Etat genevois pour le protéger. Leur client, atteint dans sa santé, a été victime de torture dans son pays.

MIGRATION Selon le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), 431 ressortissants sri lankais ont déposé une demande d'asile entre janvier et novembre 2022. Sur ce nombre, seuls 125 ont obtenu gain de cause, alors que 52 personnes ont été renvoyées de force.

CONJONCTURE Faisant face à la plus grande crise économique depuis son indépendance en 1975, le Sri Lanka a vu son taux de pauvreté doubler, passant de 13 à 25% et l'espace d'un an. Les restrictions d'électricité et les pénuries d'essence sont courantes. » 3

Vous pouvez lire les articles dans leur intégralité sur www.elisa.ch/news

- *Vivre Ensemble, Juin 2023*
- *Le Courrier - Août 2023*
- *Le Nouvelliste, Septembre 2023*
- *La Liberté, Juin 2023*



COMPTES

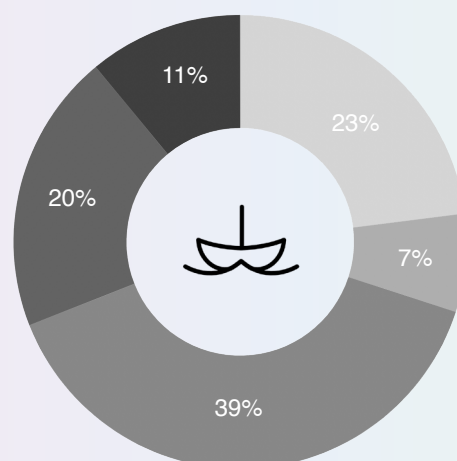
BILAN AU 31.12.2023			
Actif		Passif	
Liquidités	70'806	Dettes court terme	7'180
Actifs transitoires	5'607	Passifs transitoires	58'545
Informatique	1	Capitaux propres	12'449
TOTAL ACTIF	78'174	TOTAL PASSIF	78'174

COMPTES DE RÉSULTAT 2023			
Produits		Charges	
Canton de Genève	88'232	Charges de personnel	205'319
Communes	17'050	Frais d'administration	6'623
Dons d'institutions	45'633	Autres charges d'exploitation	13'330
Dons individuels et cotisations	52'492	Charges extraordinaires	9'601
Produits extraordinaires	22'696		
Recours TAF / SEM	3'200		
TOTAL PRODUITS	229'981	TOTAL CHARGES	228'247

Résultats de l'exercice en CHF	1'734
--------------------------------	--------------

PROPORTION DES SOURCES DE REVENUS :

- Dons individuels et cotisations
- Communes
- Canton de Genève
- Dons d'institutions
- Produits extraordinaires



ELISA-ASILE

Créée en 1986, elisa-asile est une association reconnue d'utilité publique, sans but lucratif et sans couleur politique ni religieuse, basée à Genève.

Depuis bientôt 40 ans, elisa-asile s'engage à défendre le droit d'asile, conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugié·e·s. elisa-asile a pour mission d'assurer aux requérant·e·s d'asile et aux réfugié·e·s un accès à des conseils juridiques gratuits spécialisés en matière d'asile et une défense effective dans le cadre de leur procédure d'asile, leur garantissant ainsi le droit à une procédure équitable. elisa-asile sensibilise également la société civile à la thématique de l'asile et des réfugié·e·s.

Composée de juristes spécialisées en droit d'asile et de nombreux·ses bénévoles, l'équipe d'elisa-asile offre conseil et représentation juridiques sur les questions liées à l'asile et au regroupement familial.

Nous tenons à remercier particulièrement les donateurs et donatrices individuels, l'Etat de Genève, les institutions et communes, sans qui nous ne pourrions pas poursuivre nos buts et activités :

Acase, Etat de Genève, Commune de Bardonnex, Ville de Carouge, la Chaîne du Bonheur,, l'église évangélique luthérienne de Genève, Commune de Genthod, la Loterie Romande, Commune de Meinier, Commune de Plan-les-Ouates, Commune de Vernier, Le Collectif des Vernets, Paroisse protestante du Mandement, la Chaîne du bonheur, Église protestante coréenne de Genève.

L'association vit principalement de vos dons

CCP IBAN 12-24928-9 CH06 0900 0000 1202 4928 9

*ELISA-ASILE étant reconnue d'utilité publique, les dons peuvent être déduits des impôts. Un don mensuel permet de garantir la pérennité de votre soutien et donc de notre association : **MERCI À VOUS !***

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Avec le
soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

